

Sujet : [INTERNET] Réponse Consultation publique "Centrale enrobage à chaud Roquefort des Corbières et La Palme"

De : Didier CLASTES <didier.clastes@orange.fr>

Date : 11/09/2019 11:57

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Je vous informe de mon opposition au projet d'installation d'une centrale d'enrobage à chaud de la société MALET sur les communes de Roquefort des Corbières et de La Palme.

Je suis contre ce projet pour les motifs suivants :

- Environnemental (pollution de l'air, des sols, des eaux, pollution visuelle, bruits),
- Economique (Baisse activité touristique),
- Agriculture et viticulture pénalisées
- Sanitaire (impact sur la santé des riverains et des villages situés aux alentours).

Je suis CONTRE.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce message,
Bien Cordialement.

Didier Clastes
5 Rue Champs de Naut
11540 Roquefort des Corbières.